

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25361675***Déposé
07-10-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0467825060

Nom(en entier) : **COMPAGNIE NATIONALE A PORTEFEUILLE**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue de la Blanche Borne(LOV) 12
: 6280 Gerpinnes**Objet de l'acte :** CAPITAL, ACTIONS, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION,
AUTRES MODIFICATIONS)Extrait de l'acte reçu par Jean-Philippe MATAGNE, notaire à Charleroi, le 6 octobre 2025, en cours
d'enregistrement.Conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés en tant qu'administrateur de la Société par l'
assemblée générale du 10 mars 2021, le comparant comparait aux fins de :

- a) faire constater authentiquement l'exercice de 547 droits de souscription de classe C1 et l'exercice
de 105 droits de souscription de classe C2, ainsi que l'augmentation de capital qui en résulte,
conformément au relevé des droits de souscription exercés communiqué par la société ;
- b) adapter l'article 5, 5bis et 7 des statuts en fonction du montant de l'augmentation du capital et du
nombre d'actions nouvellement émises ; et
- c) comptabiliser le prix d'émission des actions nouvelles.
(...)

EN CONSEQUENCE :

Le comparant a fait la déclaration suivante au Notaire et l'a requis d'acter authentiquement :

1. Constatation de l'exercice de droits de souscription et de l'émission d'actions nouvelles de la
Société

a) Exercice de Droits de Souscription.

Le comparant déclare que 547 droits de souscription de classe C1 ont été exercés à date ;

Le comparant déclare que 105 droits de souscription de classe C2 ont été exercés à date.

b) Réalisation de l'augmentation de capital corrélative.

Il résulte de l'état d'exercice des droits de souscription que :

- 547 nouvelles actions de classe C1 ont été souscrites/émises. Chaque nouvelle action jouit des
droits que les statuts, les présentes et la Convention leur attribuent ;
- 105 nouvelles actions de classe C2 ont été souscrites/émises. Chaque nouvelle action jouit des
droits que les statuts, les présentes et la Convention leur attribuent ;

2. Affectation comptable

Le comparant déclare que la totalité du prix d'exercice, à savoir 2.899.100,00 € pour 547 droits de
souscription de classe C1 et 315.000,00 € pour 105 droits de souscription de classe C2, sera
comptabilisée en tant que capital, soit à concurrence d'un total de 3.214.100,00 €.3. Constatation de la réalisation de la condition suspensive de l'exercice des droits de souscription,
et de la réalisation effective de l'augmentation du capital

Le comparant constate et requiert le Notaire soussigné d'acter que la condition suspensive de l'

exercice des droits de souscription a été réalisée et que les conditions légales de souscription et de libération ont été respectées, que l'augmentation du capital résultant de l'exercice des droits de souscription est ainsi effectivement réalisée.

4. Mise en concordance des articles 5, 5bis et 7 des statuts de la Société
Suite à la réalisation de cette augmentation de capital, et l'émission d'actions de classes C1 et C2, les articles suivants des statuts de la Société sont modifiés comme suit :

Article 5 : pour le remplacer par le texte suivant :

" Le capital est fixé à vingt-huit millions cent trente mille huit cent quarante-huit euros quatre-vingt-huit cents (28.130.848,88 €).

Il est représenté par 24.917.401 actions sans mention de valeur nominale représentant chacune 1/24.917.401ème du capital. "

Article 5bis : pour le compléter avec le texte suivant.

" Suivant acte dressé par Jean-Philippe Matagne le 6 octobre 2025, le capital a été augmenté à concurrence de 3.214.100,00 €, pour le porter de 24.916.748,88 € à 28.130.848,88 €, suite à l'exercice de droits de souscriptions de classe C1 et de classe C2. "

Article 7 : pour remplacer le troisième alinéa par le texte suivant :

" Les actions de la société se répartissent en 23.877.265 actions de classe A, 1.039.484 actions de classe B, 547 actions de classe C1 et 105 actions de classe C2. Le cas échéant, il existe également des actions de classe C3. "

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Délivré avant enregistrement de l'acte, uniquement pour le dépôt au greffe du Tribunal de l'Entreprise et la publication aux annexes du Moniteur belge.

Jean-Philippe MATAGNE, notaire